

Info Marne

SOMMAIRE *(cliquez sur l'article)*

Édito : Gabriel ATTAL, fort avec les faibles, faible avec les forts	1
Bétheny - Grève chez Brink Towing Systems	2
Reims-CCAS en lutte pour la reconnaissance du travail	2
4 avril : le médico-social dans la rue	2
Grand Reims, Ville de Reims, CCAS et CDE- Augmentez les salaires, pas la rémunération à la tête du client !	3
Champagne : la grève s'étend chez Veuve Clicquot	3
Reims - Majorité absolue pour la CGT des TUR	4
Non au choc du savoir, oui au choc des salaires et des moyens pour l'école publique !	4
Vatry- le chaud et le froid	4
Chômage : Catherine VAUTRIN au service des patrons	4
Retraités : une journée du 26 mars qui exige des suites !	5
INDECOSA CGT 51- Deux rendez-vous	5

Édito : Gabriel ATTAL, fort avec les faibles, faible avec les forts

Notre modèle social, conçu en 1945 par le monde ouvrier et plus particulièrement par Ambroise CROIZAT, ministre du travail de l'époque, passera-t-il le cap des 100 ans ?

La question se pose quand on voit comment il est aujourd'hui remis en question. Les attaques répétées contre les acquis sociaux, les droits des travailleurs et la solidarité nationale ne cessent de fragiliser le tissu même de notre vivre-ensemble.

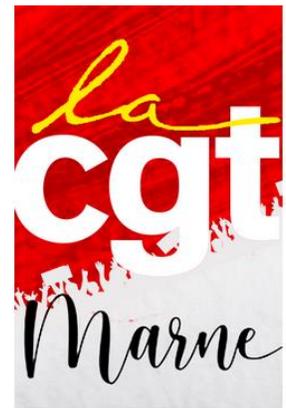
Ainsi, lors de son intervention le 27 mars dans le 20H de TF1, Gabriel ATTAL a annoncé une nouvelle réforme de l'assurance chômage, censée combler le déficit et renflouer les caisses de l'état, la troisième en 5 ans. Une des pistes évoquées serait de réduire la durée d'indemnisation à 12 mois contre 18 mois aujourd'hui...

Plutôt que de réduire les droits des plus précaires et des plus vulnérables, notre fougueux premier ministre ferait mieux d'engager la lutte contre la fraude sociale des employeurs. Les chiffres publiés par l'assurance maladie ou par l'URSSAF sont éclairants.

Pour l'Assurance Maladie, le préjudice financier total de 466 millions d'€ est principalement le fait des offreurs de soins, vue, dents, ouïe, (70 %) et des établissements de santé (9,7 %) plutôt que des assurés sociaux (19,5 %). Pour l'URSSAF, la Cour des comptes évalue la fraude fiscale des employeurs entre 6 et 8 milliards € par an. Et nous n'évoquons pas les cadeaux fiscaux faits chaque année aux entreprises et aux ménages les plus aisés...

La casse de notre modèle social se traduit par une précarisation croissante des emplois, par des inégalités grandissantes, par une réduction des services publics essentiels et une remise en cause des principes de solidarité et d'égalité. La destruction de nos acquis n'est pas une fatalité. C'est un signal d'alarme qui appelle à une prise de conscience collective et à un combat commun pour préserver nos valeurs de solidarité, de justice et de dignité.

Ghislain Bride, secrétaire général de l'UD CGT de la Marne



5 avril 2024

#57

Union Départementale
des syndicats CGT de la Marne

15, boulevard de la Paix
BP 11215

51058 Reims Cedex
Tél. 03 26 88 23 04

udcgt51@laposte.net

www.udcgt51.fr

CHÔMAGE : IL Y A SIX MOIS, L'ADMINISTRATION
JUGEAIT « PEU OPPORTUN » DE DURCIR LES RÈGLES



Allan
BARIC

Bétheny

Grève chez Brink Towing Systems



Mouvement de grève en cours chez Brink Towing systems, fabriquant d'attelages pour automobiles et véhicules industriels situé à Bétheny.

Les salariés ont cessé le travail suite à la sixième séance de NAO (Négociation Annuelle Obligatoire). La direction refuse d'entendre les revendications des salariés qui demandent une augmentation de 150 € bruts par mois et le treizième mois pour tous, ainsi que la revalorisation de diverses primes.

Face à cela, « la direction se contente de proposer une augmentation de 3,7 %, individualisée et proratisée en fonction de l'absentéisme et des mesures disciplinaires, ce qui exclue un grand nombre de salariés. De plus, elle prétend inclure dans l'enveloppe des NAO une prime d'équipe prévue dans la nouvelle convention collective de la métallurgie (donc obligatoire), qui aurait déjà dû être versée depuis le 1^{er} janvier 2024 ! C'est inacceptable. » précise Gaëlle CHOQUET, déléguée syndicale CGT.

Le mouvement a démarré le 2 avril et va se poursuivre dans les jours qui viennent.

Plus de la moitié des 137 salariés suivent le mouvement. ([Article du journal l'Union](#)).

Reims

CCAS en lutte pour la reconnaissance du travail

Les salarié-e-s du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sont en grève depuis le 2 avril. L'antenne de Croix rouge a dû fermer ses portes.

Les salarié-e-s « enquêteurs » contestent l'élargissement de leurs missions sans compensation. « Les agents qui à l'origine exerçaient des fonctions administratives, ont été peu à peu contraints d'exercer des activités de travailleurs sociaux. Leur travail s'est complexifié

avec un accompagnement social de plus en plus marqué. Ils ne le refusent pas, mais demandent qu'il soit pris en compte. » explique Franck HOFFMAN de la CGT.

Depuis le 27 octobre dernier, le sujet est sur la table et a été abordé à de multiples reprises lors du comité social territorial, sans effet côté direction. En conséquence, un préavis de grève reconductible a été déposé et les salarié-e-s manifestent depuis le 2 avril devant les portes du CCAS, avec un soutien bruyant des automobilistes : « un klaxon, un soutien » suggèrent les pancartes des grévistes... message reçu.

Les grévistes demandent le déplafonnement de leur prime de régime indemnitaire en y intégrant l'équivalent de la prime Ségur attribuée aux soignants, soit 183 euros nets par mois.

Pour l'instant, la direction n'a apporté aucune réponse concrète et le mouvement se poursuit. ([voir l'article de France 3](#)).



4 avril : le médico-social dans la rue

Les salarié-e-s du travail social et médico-social, et de la petite enfance étaient en grève dans la Marne le 4 avril. 300 d'entre eux ont bravé la pluie et défilé dans les rues de Reims pour se faire entendre. Ils revendiquent des moyens à la hauteur des besoins, la revalorisation du point d'indice, le Ségur de 183 € nets par mois pour tous, des moyens à la hauteur pour les étudiant-e-s en travail social.





Depuis les mobilisations qui ont abouti au versement du complément salarial dit « Ségur/Laforcade » pour une partie des salarié·e·s du secteur en 2022, le gouvernement a amplifié sa pression, afin que les organisations syndicales de salariés acceptent de

négocier, à ses conditions, une Convention Collective Unique (CCU) sur l'ensemble de la Branche Sanitaire Sociale à but non-lucratif (BASS) qui remplacerait à terme les conventions collectives actuellement en vigueur (CC66, CC51...).

Pourtant, ces dernières sont toujours en vigueur et des négociations salariales doivent s'engager sur ces champs conventionnels. Les syndicats patronaux et le gouvernement ont l'obligation de prendre en compte la situation des salarié·e·s et de ce secteur plus que sinistré.

Aujourd'hui, face à l'inflation et la nécessaire revalorisation de ces métiers, l'urgence, c'est d'augmenter les salaires ! « Mme VAUTRIN peut compter sur nous : on ne lâchera pas l'affaire » a scandé Daniel REPOUX délégué CGT de l'Institut Michel FANDRE.



Grand Reims, Ville de Reims, CCAS et CDE

Augmentez les salaires, pas la rémunération à la tête du client !



Mercredi 3 avril, plus de 200 salariés du Grand Reims, de la Ville de Reims, du CCAS et de la Caisse des Ecoles se sont retrouvés à la Maison des Syndicats pour une réunion d'information syndicale.

Deux heures d'explication et de débat pour finalement voter plusieurs revendications à l'unanimité :

- Pour une augmentation générale des salaires,
- Refus de la modulation de la prime annuelle d'activité (CIA)
- Pour augmenter le régime indemnitaire par l'attribution d'une prime de 400 € par mois pour tous les salariés.

L'assemblée s'est clairement opposée à la modulation et à la mise en place de critères arbitraires, « à la tête du client », qui auraient pour effet de diviser les salariés entre eux et surtout de bloquer toutes les augmentations générales des salaires.

Un choix d'autant plus contestable que la Cour régionale des comptes a épinglé le fait que les 10 cadres les mieux payés se sont octroyé des primes d'un montant total de 490 000 € !

Pour satisfaire ces revendications, l'assemblée a adopté le principe d'une journée grève et d'un rassemblement devant la mairie de Reims à l'occasion du prochain conseil municipal.

Lors de la séance, la présence des salariés du CCAS en grève a été chaleureusement applaudie.

Champagne : La grève s'étend chez Veuve Clicquot

Après les salariés du vignoble en grève depuis 5 semaines, c'est au tour des salariés du site de production de Reims d'entrer dans le conflit. Près de 300 salariés, soit 95 % du personnel, venus des 10 vignobles, de tous les secteurs de la production, mais également des services administratifs, se sont rassemblés autour d'un barbecue sur le parking de la maison Veuve Clicquot à Reims le 28 mars.

La colère monte crescendo. Tous revendiquent une augmentation générale des salaires de 4,9 % pour garantir à minima le maintien de leur pouvoir d'achat.

[\(voir le site CGT du champagne\).](#)

Reims : *Majorité absolue pour la CGT des TUR*

Avec 54 % des voix la CGT a obtenu la majorité absolue lors des élections professionnelles aux Transports Urbains de Reims (les TUR). Avec 8 sièges titulaires au CSE sur 13 (6 sur 11 dans le premier collège, 2 sur 2 dans le second collège), la CGT devance largement Sud (3 sièges) et FO (2 sièges).

Un résultat obtenu en dépit d'une campagne particulièrement agressive de la part des autres syndicats, mais aussi de l'hostilité marquée d'une direction contrariée par la lucidité et la combativité exemplaires de la CGT.

Il faut rappeler les acquis obtenus par la CGT lors de la période COVID, lors des négociations annuelles obligatoires, ou le maintien des garanties conventionnelles à l'occasion du renouvellement du contrat.

Il faut rappeler la jurisprudence historique obtenue sur les droits à congés, applicable à l'ensemble des salariés du pays et du combat toujours en cours pour le maintien d'un service public de qualité dans le cadre de la mise en place de Grand Reims Mobilité ...

L'Union Départementale salue l'engagement de l'équipe CGT des TUR et lui souhaite de nouveaux succès dans ses combats pour l'intérêt général, que ce soit celui des salariés comme celui des usagers des transports urbains de Reims.

Non au choc du savoir, oui au choc des salaires et des moyens pour l'école publique !

Les syndicats enseignants ne désarment pas. Ils ont à nouveau appelé à la grève ce mardi 2 avril. Ils demandent toujours l'abandon des mesures du « choc des savoirs » et plus particulièrement l'abandon des groupes de niveau en collèges et le tri social des élèves que cela sous-tend.

Ils manifestaient également pour réclamer plus de moyens pour l'école publique, le comblement des postes, la création de postes nouveaux d'enseignants et d'emplois de vie

scolaire. Revendications ô combien légitimes quand on voit les subventions publiques accordées à l'école privée dans la plus grande opacité.

A Reims le 2 avril, un rassemblement intersyndical qui a réuni une centaine de personnes a eu lieu devant le Rectorat de l'Académie. Une délégation a été reçue par le recteur.

Vatry : *Le chaud et le froid*

À vendre ? Pas à vendre ? Que penser de la valse-hésitation entre le nouveau directeur du site qui expliquait le 21 mars que l'aéroport marnais n'était plus à vendre et le président du département le 2 avril qui précisait qu'il n'était pas à vendre « pour l'instant » ?

L'éventualité d'une vente de l'aéroport à des investisseurs privés, chinois ou autres, n'est donc pas écartée. L'argent du contribuable servirait à nourrir des intérêts privés dont le seul objectif est de dégager des marges financières.

La CGT a proposé des pistes de développement pour l'aéroport, principalement sur le fret mais aussi pour les passagers pour désengorger Roissy, travailler à la formation sur le site des métiers de l'aéronautique, obtenir la réouverture de la ligne ferroviaire Châlons-en-Champagne/Troyes/Paris. Malheureusement ces propositions n'ont pas été entendues et les subventions ont été votées sans débat public ni véritable projet de développement.

Aujourd'hui le président du Conseil général envisage de rétablir l'équilibre financier avant de revendre l'aéroport au privé... Bref appliquer le principe bien connu du néo-libéralisme : déficit public/ bénéfice privé, au détriment de l'intérêt général. ([lire dans l'Union](#)).

Chômage : *Catherine VAUTRIN au service des patrons*

« Il y a une nécessité de bien mesurer, par l'immersion, l'intérêt du salarié et la façon dont celui-ci s'adapte aux attentes de l'entreprise. On va à un niveau de détail très fin pour être au plus près des besoins des entreprises. »

C'est en ces termes que Mme Catherine VAUTRIN, ministre du Travail, de la Santé et des

Solidarités, exprimait son soutien sans faille au patronat lors d'un récent déplacement en région.

Cela laisse augurer de la façon dont elle va mettre en musique la réforme de l'assurance chômage sur le dos des privés d'emplois. Avec Mme VAUTRIN on est bien loin de l'héritage d'Ambroise CROIZAT...

Retraités : une journée du 26 mars qui exige des suites !

Plus de 120 initiatives et 25 000 personnes (surtout des retraité-e-s) dans les rues sur l'ensemble du territoire, signature de pétitions, rassemblements devant les préfetures et sous-préfetures, rencontres avec les élu-e-s au niveau local et national, avec une forte présence médiatique, la journée du 26 mars a été une réussite.

Pourtant les annonces du gouvernement, sur les mesures d'austérité qu'il est en train de concocter, ne présagent rien de bon.

Une autre journée nationale d'action est d'ores et déjà à l'étude avec pour revendications l'accès à la santé, la défense de notre système de protection sociale, l'augmentation des retraites et la défense des services publics.

[\(Compte-rendu de l'audience du 26 mars chez le sous-préfet de Reims\)](#)

INDECOSA CGT

Deux rendez-vous

INDECOSA CGT est une association Loi 1901 créée par la CGT en 1979 qui s'occupe de la défense de tous les consommateurs, du salarié au retraité. Tous les syndiqués de la CGT y sont adhérents.



Les deux RDV sont les suivants :

- **L'Assemblée générale** qui aura lieu le **18 avril à Reims**, à la Maison des syndicats, 2ème étage salle Pierre Maître.
- **Une journée d'étude le 15 mai** prévue à la Maison des syndicats de Reims, sur le thème « Formation découverte d'INDECOSA » de 9 à 17h avec repas en commun.

Pour les inscriptions se rapprocher d'INDECOSA CGT 51

Tél : 03.26.88.23.04

mail : indecosa-cgt51@laposte.net

**Cliquez sur
l'image
pour signer
la pétition**





Flasher
pour connaître vos droits



SALARIÉES
DES TPE

cgt-tpe.fr